

AGRICULTURE

Tableau de tri et de conservation des documents

Références :

- Code général des collectivités territoriales,
- Code rural et de la pêche maritime,
- Instruction DGP/SIAF/2014/006 du 22 septembre 2014 sur les préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes et structures intercommunales dans leurs domaines d'activité spécifiques.

Typologie des documents	D.U.A	Sort final	Observations
ACTIVITES AGRICOLES			
Cultures et plantations			
Encépagement, ensemencement, etc. : - registres de déclarations, - fiches d'encépagement, - déclaration de changement de culture, etc.	5 ans	Eliminer	
Récoltes et stocks : déclarations	5 ans	Eliminer	
Relevés récapitulatifs annuels	5 ans	Conserver	
Registres des exploitants agricoles	2 ans	Conserver	
Arrachage et plantation de vignes : - bordereaux des dossiers de demandes de primes envoyés - liste annuelle	5 ans	Eliminer	
		Conserver	
Labellisation (AOC, VDQS...) : - enquêtes publiques, - arrêtés,	2 ans	Conserver	

- atlas des zones concernées, - liste des bénéficiaires de l'appellation			
Primes : - bordereaux récapitulatifs communaux - copies des demandes	5 ans	Trier (Conserver les bordereaux récapitulatifs)	
Lutte contre la maladie et attaque d'insectes des végétaux : - arrêté de contamination, - instruction, - engagement des propriétaires à traiter	2 ans	Trier (Conserver les dossiers présentant un intérêt historiques et/ou administratif)	
Carburants agricoles : demande de détaxe	5 ans	Eliminer	
Elevage			
Primes : - bordereaux récapitulatifs communaux	5 ans	Conserver	
- copies des demandes		Eliminer	
Calamités agricoles			
Sinistre (inondation, gelée, grêle, etc) : - arrêté préfectoral déclarant la commune sinistrée, - arrêté interministériel attribuant le caractère de calamité agricole	5 ans	Conserver	
Indemnisation : - déclarations de pertes éprouvées, demandes d'indemnisation ou de dégrèvement ; - listes récapitulatives	5 ans	Eliminer	
	5 ans	Conserver	



Statistiques agricoles			
Recensement agricole et inventaire communal : résultats	2 ans	Conserver	
Police des campagnes			
Fixation de la date des vendanges : arrêtés	2 ans	Conserver	
Désignation des emplacements de fourrage, de grains et de paille : arrêtés	2 ans	Conserver	
Mise en place de ruches sur le territoire de la commune : demandes d'autorisation, états des ruchers installés	2 ans	Conserver	